

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :  
D\_2025\_5\_9

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes de MONTSELGUES, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice  
: 30

Date de convocation du : 17 Juin 2025

Présents : 22

**Titulaires** : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 28

**Objet : Attribution de  
subventions à 2 associations et  
d'une subvention  
exceptionnelle**

**Pouvoirs** :

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry  
Monsieur ROGIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur BORIE Jean-François  
Madame ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Madame RIEU-FROMENTIN Françoise  
Madame LASSALAZ Françoise a donné pouvoir à Madame BASTIDE Bérengère  
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien  
Madame FEUILLADE Delphine a donné pouvoir à Monsieur NOEL Daniel

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur BALMELLE Robert, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine

**Secrétaire de Séance** : Madame Bérengère BASTIDE

Madame Bérengère BASTIDE, Vice-présidente en charge des Finances, expose à l'assemblée :

Par délibération n°D\_2025\_3\_4 du 7 avril 2025 étaient présentés et adoptés les tableaux des participations 2025 aux associations et aux organismes de regroupement.

Il convient de compléter ces tableaux par l'attribution de subventions aux associations comme indiqué ci-dessous :

- La FARAÇA pour un projet de sensibilisation à la langue et la culture occitane (volet jeunesse) et Les sons de la Perille pour l'évènement Festival du Bragelou (volet patrimoine) : 300€ par association,
  - Une subvention exceptionnelle à l'association Chien Fou venue présenter le lundi 19 mai 2025 aux élus communautaires son spectacle « Pitt Ocha », grand cirque des Ogres de Barback : 1 000.00€ (volet jeunesse).
- Les crédits ont été inscrits, ce même jour, à la Décision modificative n°1 du Budget Principal n°47500, au compte 65748.

**En conséquence, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à la majorité des membres présents et représentés :**

**RESULTAT DU VOTE :**

**1 CONTRE (Mme FEUILLADE Delphine PAR POUVOIR)**

**VALIDE ces nouvelles participations pour l'exercice 2025,**

**DONNE TOUT POUVOIR au Président pour mettre en œuvre cette décision.**

Pour : 27 Contre : 1 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le

ID : 007-200039832-20250623-D\_2025\_5\_9-DE



Emis le 23/06/2025, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le